

MAI 2025 | NUMÉRO 5

COEUR HAUTE SOMME

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COEURHAUTESOMME.FR



ÉRIC FRANÇOIS

Président de la Communauté
de Communes de la Haute Somme

ÉDITO

Chers habitants,

Très heureux de vous retrouver au travers de notre magazine d'information.

Quelques renseignements sur le budget de la Haute Somme, qui traduit des efforts d'investissements importants, renforçant l'attractivité de notre territoire et des charges de fonctionnement en hausse qui reflètent une activité en croissance, avec de nouvelles compétences.

Notre fiscalité est stable, malgré les contraintes budgétaires nationales et une instabilité économique internationale préoccupante.

Au fil de ce magazine, vous trouverez des renseignements pratiques, sur différents sujets.

Une communauté, au service de tous, des dépenses importantes, mais mesurées pour le développement et la vie de notre territoire, voilà l'objectif de vos élus.

Pour mettre en œuvre ces priorités, nous nous appuyons, chaque jour, sur le professionnalisme des 70 employés de notre collectivité.

Bien à vous.

SOMMAIRE

- 1 EN BREF
- 2 ZOOM SUR...
- 3 LE BUDGET
- 4 LE POINT TRAVAUX
- 5 MOBILITÉ
- 6 LA MARPA

CONTACT

- 03.22.84.27.51
- CCHS@CCHS.FR
- 23 AVENUE DE L'EUROPE
80200 PÉRONNE
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SOMME

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Éric François

COMITÉ DE RÉDACTION : Laurette Baert, Pascaline Pilot, Éric François, Dominique Camus, Stéphane Geneté

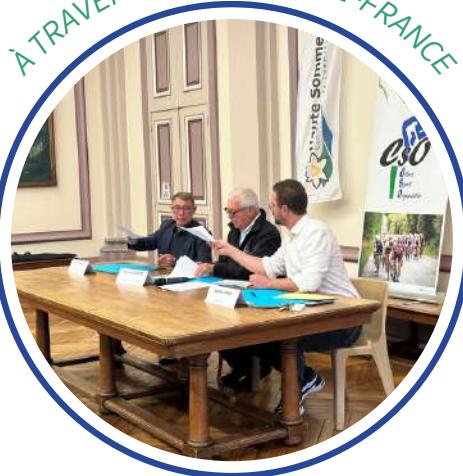
Crédits photos : Communauté de Communes de la Haute-Somme
Conception / réalisation : Laurette Baert

EN BREF

REJOIGNEZ-NOUS SUR INTRAMUROS !



À TRAVERS LES HAUTS-DE-FRANCE



L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER !



Votre Communauté de Communes débarque sur IntraMuros !

IntraMuros est une application mobile destinée aux communes et aux intercommunalités. Elle permet de diffuser de nombreuses informations aux utilisateurs qui auront téléchargé l'application.

Retrouvez dès maintenant toutes les informations pratiques en rapport avec votre Communauté de Communes et les services qui la composent.

Il est également possible pour vous de nous signaler des problèmes liés à nos services notamment la voirie et la gestion des déchets.

Prêts à nous rejoindre ?

Installez vite l'application sur votre smartphone via <https://appli-intramuros.fr/>, recherchez votre commune/intercommunalité et activez les notifications afin de suivre notre actualité !

C'est le **mercredi 12 mars 2025** qu'a eu lieu la signature officielle de la convention de partenariat entre Clovis Sport Organisation, la Ville de Péronne et la Communauté de Communes de la Haute-Somme en vue de la Course Cycliste Internationale Féminine qui prendra le départ de Péronne le **13 septembre prochain**.

Cette course s'impose comme un rendez-vous incontournable du cyclisme féminin international, mettant en valeur le dynamisme et le savoir-faire de la région dans l'organisation de grandes compétitions sportives.

D'ailleurs la course vient de franchir un cap historique en intégrant la catégorie UCI Classe 1.

Plus d'infos sur <https://atraversleshautsdefrance.fr>

Le compostage partagé est une des solutions pour trier efficacement ses biodéchets.

Il fait en sorte que vos déchets soient valorisés au lieu d'être enfouis avec le reste de vos déchets "ultimes".

Le compostage partagé est une aire de compostage collective offrant la possibilité à chacun de trier ses biodéchets.

Que l'on soit en appartement, dans l'impossibilité d'avoir un composteur ou dans l'impossibilité de gérer les actions nécessaires au compostage, nous pouvons avec ce lieu répondre à **l'obligation du tri à la source des biodéchets pour TOUS !**

La manipulation, le brassage, l'apport de matières sèches et le vidage sont autant d'actions nécessaires au bon fonctionnement et sont gérées par un agent de notre collectivité.

Il vous reste une action à réaliser : amener vos biodéchets !

Trouvez le composteur partagé le plus proche de chez vous sur :

<https://www.coeurhautesomme.fr/environnement-dechets/composter-en-haute-somme/>

ZOOM SUR...

LE TIERS-LIEU NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SOMME

Tiers-Lieu Numérique

Espace Emploi Formation
de la Haute Somme
Centre Médico-Social
Stade
La Poste
Cimetiére du Centre
Gendarmerie
Sous-Préfecture
Lycée Agricole
Institut Médico-Educatif
Collège Béranger



Vous connaissez le Centre Aquatique, le Pôle Équestre...

Mais savez-vous ce que l'on peut trouver au Tiers-lieu numérique ?

À l'heure du tout numérique, de l'IA (intelligence artificielle), qu'est-il mis en place au Tiers-lieu pour mieux comprendre le numérique ? Comment fonctionne-t-il ?

Vous vous êtes, peut-être, déjà posé la question... Ou pas ! Quoi qu'il en soit, on vous explique tout !

C'EST QUOI ? POUR QUI ? COMBIEN ?

C'est un lieu unique dans le territoire, dédié au numérique.

Ouvert en juin 2021, il s'est développé pour s'adapter aux demandes et aux besoins du territoire.

Permettant à chacun d'acquérir de nouvelles connaissances ou d'approfondir celles qu'il détient déjà.

C'est avant tout un lieu d'échange, de partage, reconnu comme lieu ressource auprès des partenaires et des adhérents.

Les ateliers sont divers et variés, accessibles à tous, que vous soyez salarié, demandeur d'emploi, parent au foyer, jeune (à partir de 8 ans), étudiant, senior, commerçant, entrepreneur, bénévole d'association. Que vous soyez novice ou expert, nous vous proposerons des ateliers adaptés à vos compétences et à vos souhaits. Nous travaillons sur le fait que chaque participant y trouve sa part de satisfaction.

Une cotisation annuelle (de date à date) est demandée pour accéder aux différents services du Tiers-lieu numérique (sauf pour les locations et service de proximité) avec des tarifs différents selon les publics :

1 personne imposable -----	15€
2 personnes du même foyer imposable -----	25€
3 personnes du même foyer -----	30€
4 personnes du même foyer -----	35€
5 personnes du même foyer -----	40€
Etudiant*, RSA** et demandeur d'emploi*** -----	10€
Personne non imposable**** -----	10€

Sur présentation de

*la carte étudiant

**justificatif RSA

***l'attestation d'indemnisation du mois en cours

****le dernier avis d'imposition

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 18h (pendant le temps scolaire).

Pendant les vacances, le lieu peut être fermé entre 12h et 14h (les usagers en seront informés par affichage).

À partir de septembre 2025, les 2ème et 4ème samedis du mois : de 9h à 12h, sauf événement particulier (hors période estivale).

Fermé le dimanche et les jours fériés, sauf événement particulier.

Fermeture annuelle entre Noël et Nouvel An.

Repair Café les 1er et 3ème jeudis de chaque mois.

Club numérique les mardis de 17h30/17h45 à 18h30/18h45 selon le groupe hors vacances scolaires.



Médiation numérique service gratuit

Sensibiliser et familiariser tous les publics aux outils numériques (ordinateur, tablette, téléphone) par le biais d'ateliers gratuits (débutant, initié, expert).



Lieu ressource service gratuit

Lieu où se mêlent les publics et les savoirs. On y retrouve un maximum de réponses à ses questions. Des partenaires locaux sont souvent présents pour échanger sur divers sujets.



Atelier de conception tout public “vacances scolaires”

(4€ l'unité ou 3 ateliers pour 10€, hors consommable)

Création et fabrication accessibles à tous :

avec des imprimantes 3D, un scanner 3D, une découpeuse graveuse laser CO2 de 100 W, une fraiseuse numérique semi-industrielle, une découpeuse vinyle, une presse à chaud pour flocage, une découpeuse à fil chaud, une brodeuse numérique, une Scannicut.



Club informatique (50€ pour une année scolaire ou 6€ par mois)

Tous les mardis soirs (hors vacances scolaires)

Groupe primaire : de 17h30 à 18h30

Groupe collège & lycée : de 17h45 à 18h45



Mercredi jeune numérique (5€ l'atelier avec consommable ou les 10 pour 40 €)

Atelier de création et de fabrication destiné au 8- 17 ans, tous les mercredis hors vacances scolaires, où les jeunes pourront apprendre à créer des objets à l'aide des différentes machines.



Anniv' Num 8-17 ans 8€/enfant

Atelier découverte découpeuse laser ou Imprimante 3D au choix (mini 4 enfants, maxi 8 enfants).



Atelier partage service gratuit

Tous les jeudis de 13h30 à 16h30, partage de compétences, dans la bienveillance.



Photocopie et reliure

Photocopie en format A3/A4; couleurs/noir & blanc / Reliure au format A4.



Convention de stage

Vous cherchez votre voie, venez récupérer une convention de la C.C.I. pour réaliser votre stage où vous souhaitez (structure privée, publique, association) pendant les vacances scolaires sur 1 à 5 journées.



Lieu de stage

Le Tiers-lieu numérique accueille des stagiaires sur des durées de 1 journée à 2 mois en accueil, animation, territoire, numérique et conception.



CV et lettre de motivation

Accompagnement à la rédaction.



Espace bar & détente

14 places sont disponibles dans l'espace bar détente à coté du poêle à pellets, accompagné de jeux de société créés au Tiers-lieu. Le bar est accessible à tous sans adhésion.



Espaces de travail

Des espaces de travail équipés de 20 places assises, avec ordinateurs et connexion fibre. Un ordinateur peut être mis à disposition des adhérents sur place.



Identité numérique service gratuit

Créer son identité numérique permet de prouver son identité de façon plus sécurisée sur les différents sites de l'Etat (être en possession d'un téléphone portable personnel et d'une carte d'identité en cours de validité)



Aidants Connect service gratuit

Accompagner les adhérents dans leurs démarches administratives au niveau numérique.

Nous sommes habilités avec une carte professionnelle (ex : demande de bourse, demande de retraite, d'aide au logement, CAF, impôts, permis, carte d'identité, carte grise...).

Être en possession d'une adresse mail personnelle et de l'identité numérique.



Promeneurs du net service gratuit

Créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir. Promeneurs du Net, c'est une autre manière d'être en relation avec les jeunes sur Internet pour traiter tous les sujets.



Accompagner les enfants et leurs parents sur le numérique.



Mon espace santé service gratuit

Atelier de prise en main de l'espace. Nous sommes ambassadeur santé.



Le repair café (électrique, numérique et vélo) service gratuit

Atelier de détection de panne et remise en état des appareils avec les bénévoles, les 1er et 3ème jeudis de chaque mois, de 18h à 20h. Un seul appareil par adhérent/par repair.



Vente d'ordinateurs à tarif solidaire la collecte.tech + Emmaüs Connect

Ordinateurs portables (150€) et ordinateurs fixes (à partir de 50€) pour les personnes non imposables ou au RSA et adhérent au Tiers-lieu.



Vente de téléphones portables à tarif solidaire

Téléphones portables 22€ pour les personnes non imposables ou au RSA et adhérent au Tiers-lieu.

LES ESPACES POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ASSOCIATIONS

Salle de 10 personnes

Cliquez pour réserver

50€ 1/2 journée 90€ la journée

Espace de travail

- Fibre
- Ecran de projection avec câble HDMI
- Espace d'accueil
- Bar soft

8€ l'heure 25€ 1/2 journée 45€ la journée

Bureau 1 personnes

Bureau 3 personnes

Salle de 10 personnes

Espace de Coworking

Des réunions de travail sont organisées tout au long de l'année sur différentes thématiques et événements, destinés aux professionnels et aux associations, afin de contribuer au développement du territoire.

Espace de Coworking

2€ l'heure 4€ 1/2 journée 6€ la journée 25€ la semaine 60€ le mois

Accompagnement numérique pour les professionnels

Nous accompagnons les professionnels dans leur transition numérique en réalisant une étude personnalisée de leurs besoins.

Notre objectif est de proposer des solutions adaptées, qu'il s'agisse de la création de supports de communication (flyers, affiches, visuels), de l'aménagement de vitrines attractives, ou encore de la conception d'objets décoratifs et de goodies personnalisés.

Grâce à notre expertise, nous vous aidons à renforcer votre visibilité et à valoriser votre image auprès de votre clientèle.

Pour les professionnels : 40€ de l'heure.

Accompagnement numérique pour les associations

Nous accompagnons les associations dans leur transition numérique en proposant des formations adaptées à leurs bénévoles.

Notre objectif est de leur donner les compétences nécessaires pour utiliser les outils numériques et améliorer la visibilité de leur association. Nous réalisons également une étude des besoins afin de proposer des solutions sur mesure, allant de la communication digitale à la gestion des supports en ligne.

Ensemble, nous mettons en place des stratégies efficaces pour renforcer leur présence et leur impact.

Pour les associations : 20€ de l'heure.

Des créations uniques pour chaque moment de votre vie

Nous vous accompagnons dans les moments importants de votre vie en concevant des objets personnalisés qui marquent chaque occasion. Naissance, anniversaire, mariage, fêtes, hommages... Nous étudions vos besoins avec attention pour créer des souvenirs uniques et adaptés à vos envies.

Parce que chaque instant mérite d'être célébré, nous mettons notre savoir-faire au service de vos émotions.

LE HORS-LES-MURS C'EST QUOI ? POUR QUI ? OÙ ?

Le Tiers-lieu numérique va se déplacer dans **7 communes*** pour donner l'accès à un point numérique pour tous les habitants de la CCHS au plus près de leur domicile, à raison d'une **1/2 journée tous les 15 jours, hors vacances scolaires.**

Accessible à tous, ayant réglé l'adhésion. Pas besoin d'être en possession de matériel, l'équipe se déplacera avec des ordinateurs pour ceux qui n'en possèdent pas.

Deux temps seront proposés : (planning identique dans chaque commune)

- 1h30 de formation pour les débutants
- 1h30 de formation pour les initiés



Condition :

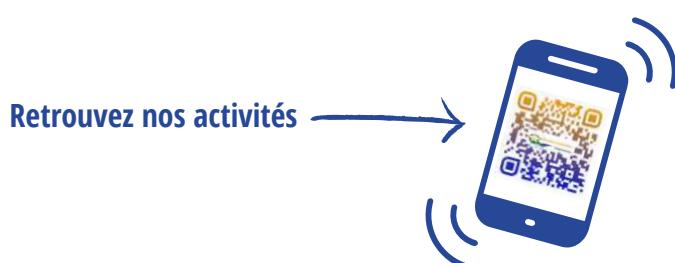
- Adhérer sur place ou à Péronne (tarif selon situation)

2 GROUPES DE NIVEAU : DÉBUTANT ET INITIÉ

* Les communes peuvent être modifiées à la rentrée de septembre, suivez l'actualité sur notre site internet.

SEMAINE PAIRE Lundi COMBLES* Mardi BRIE* Jeudi CLERY SUR SOMME* Vendredi ALLAINES*

SEMAINE IMPAIRE Lundi TINCOURT BOUCLY* Mardi MOISLAINS* Jeudi EPEHY*



Les événements

Organisés par le Tiers-lieu



Le Tiers-lieu participe entre autre



REPAIR CAFÉ



ACTIVITÉ DE L'ÉTÉ



Pour consulter le planning des activités proposées, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.tierslieunumerique.fr>

Pour réserver une activité : www.tierslieunumerique.fr/agenda/

Pour plus de renseignements, contactez le Tiers-lieu numérique au **03.22.85.65.25** ou par email tiers-lieu.numerique@cchs.fr

Retrouvez toutes nos activités



LE BUDGET

*Le budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Communauté de Communes de la Haute-Somme pour une année civile.
Il doit être voté avant le 15 avril.*

03

LE BUDGET PRINCIPAL

La Communauté de Communes dispose d'un budget principal et de 7 budgets annexes qui s'équilibrent en recettes et en dépenses.

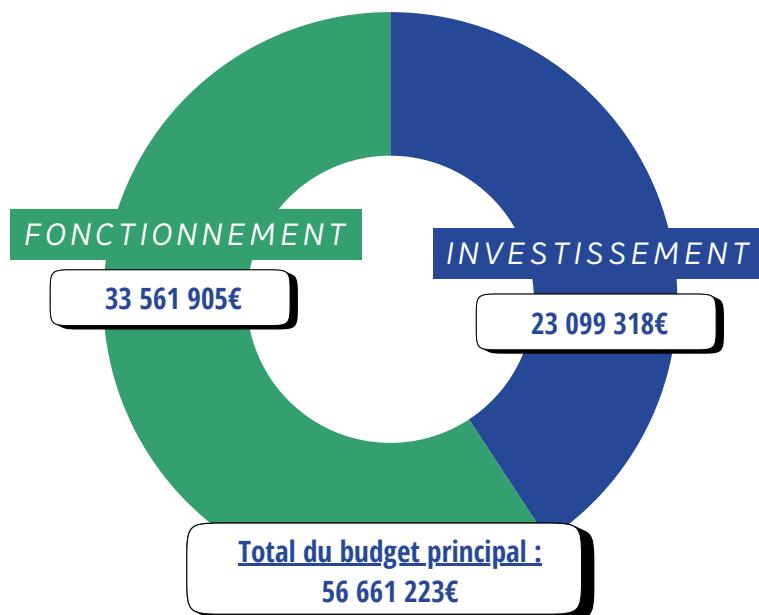
Le budget se décompose en deux parties :

La section de fonctionnement :

- Dépenses : Toutes les dépenses nécessaires/courantes au bon fonctionnement de la Communauté de Communes (paies, entretien...)
- Recettes : Toutes les recettes que la Communauté de Communes peut percevoir des impôts locaux, des dotations de l'État et de partenaires, de prestations de services...

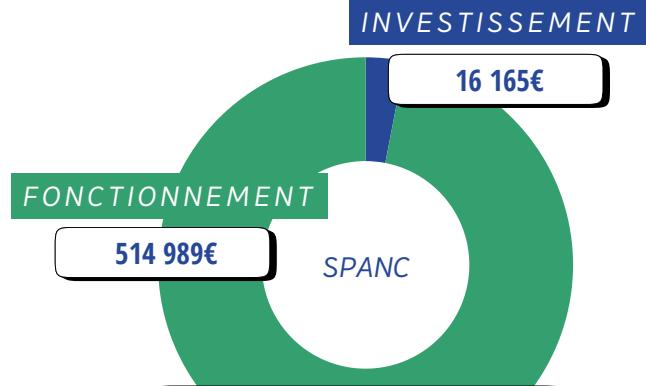
La section investissement :

- Dépenses : Toutes les dépenses liées aux dépenses d'équipements de la Communauté de Communes (travaux, matériels...)
- Recettes : Les recettes issues des emprunts, des dotations et subventions de l'État et de partenaires ainsi que l'autofinancement.

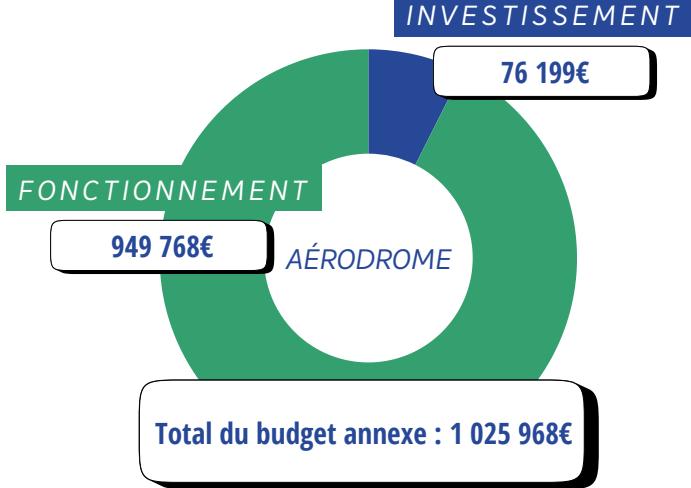


Plus d'informations sur <https://www.coeurhautesomme.fr/communaute-de-communes/le-budget/>

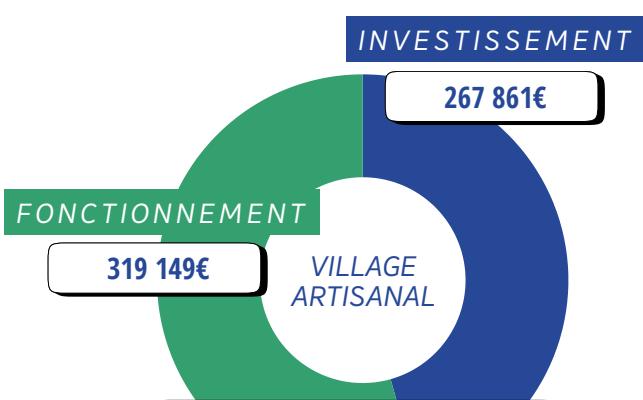
LES BUDGETS ANNEXES



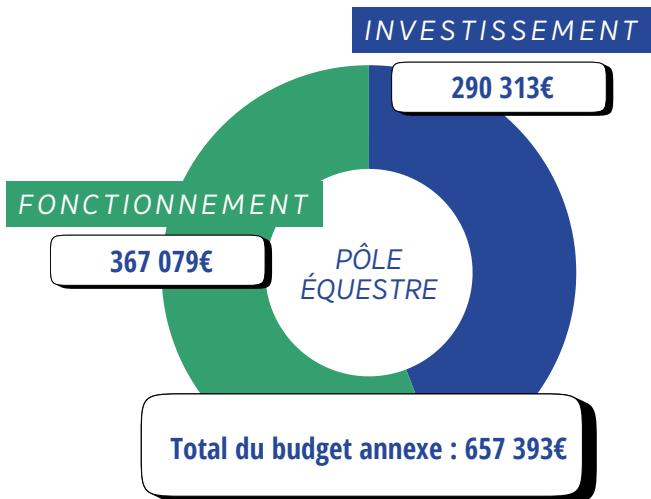
Total du budget annexe : 531 155€



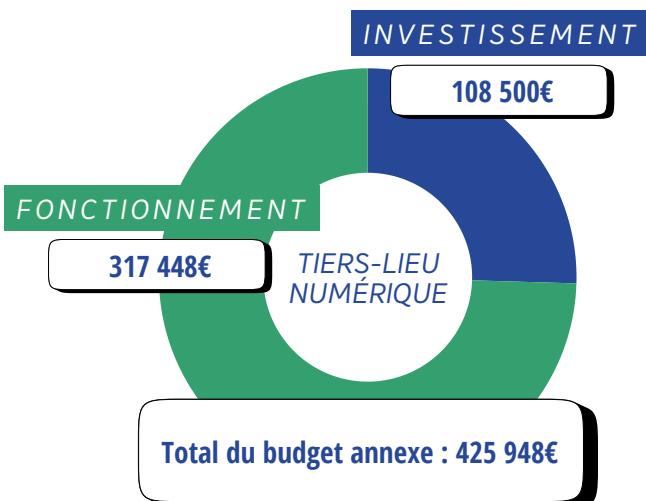
Total du budget annexe : 1 025 968€



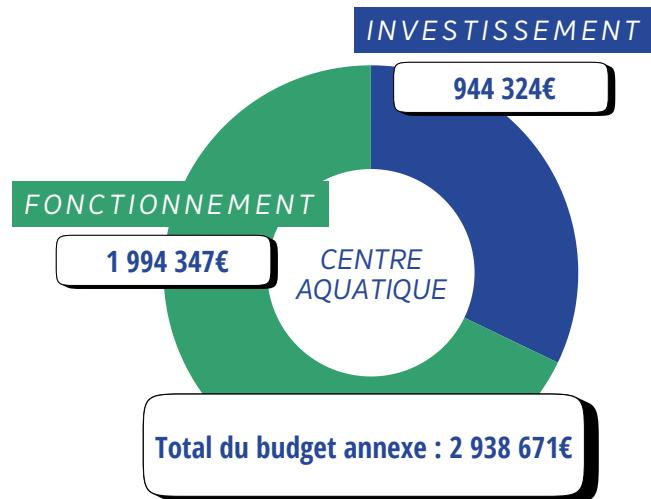
Total du budget annexe : 587 010€



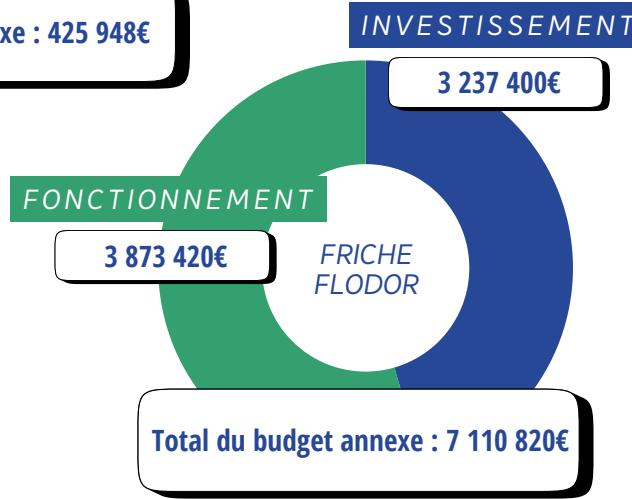
Total du budget annexe : 657 393€



Total du budget annexe : 425 948€



Total du budget annexe : 2 938 671€



Total du budget annexe : 7 110 820€

LE POINT TRAVAUX

ZONE D'ACTIVITÉS COMMERCIALES DE PÉRONNE



Après plusieurs mois de travail entre la validation auprès des services du Conseil Départemental, le dépôt des demandes de subventions et les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation d'un rond-point, les travaux d'aménagement de la Zone d'Activités Commerciales de Mont Saint-Quentin ont démarré le lundi 17 mars 2025. L'aménagement de cette zone implique la mise en place de trottoirs pour que les piétons puissent circuler en toute sécurité, la mise en place de pistes cyclables pour encourager les mobilités douces et enfin l'implantation de deux giratoires sur l'Avenue de l'Europe et la rue de Lisbonne.

RÉUNION PUBLIQUE DU JEUDI 13 MARS 2025



Le **jeudi 13 mars 2025** a eu lieu la réunion publique organisée par la **Communauté de Communes** avec la **Ville de Péronne**, la société **Eiffage** et le bureau d'études **Étudis Aménagement** afin de présenter aux commerçants le phasage des travaux de la Zone d'Activités Commerciales.

Ces travaux devraient durer 9 mois.

PHASE 1 / PHASE 2 - RUE DE ROME & RUE DE MADRID



Les travaux ont démarré par la rue de Rome et la rue de Madrid.

Dès le lundi 17 mars, la société Eiffage a démarré les travaux pour la mise en place des trottoirs et des pistes cyclables le long des rues de Rome et de Madrid.

La circulation a été modifiée temporairement dans ces rues, en particulier en les mettant en sens unique et en limitant la vitesse à 30 km/h.

Le plus gros de ces travaux a été réalisé en 3 semaines.

PHASE 3 / PHASE 4 - AVENUE DE L'EUROPE



Les travaux se poursuivent par l'Avenue de l'Europe et la rue de Lisbonne.

Après les travaux rue de Rome et rue de Madrid, c'est désormais au tour de l'Avenue de l'Europe et de la rue de Lisbonne de bénéficier de nouveaux aménagements.

Il a été décidé d'y créer des trottoirs, des pistes cyclables mais également deux giratoires afin de fluidifier la circulation.

Un rond-point sera implanté au carrefour du McDonalds/Bricomarché/Le Lotus Bleu et un autre au niveau du carrefour Gamm Vert/Carglass/Pompes Funèbres PFG.

Des restrictions de circulation sont donc appliquées durant les travaux, des sections de l'Avenue de l'Europe et de la rue de Lisbonne sont ou seront en sens unique dans le sens d'Intermarché vers Action.

Les travaux devraient être terminés en novembre 2025.

LE PLAN GÉNÉRAL DE LA ZONE D'ACTIVITÉS COMMERCIALES



LA MOBILITÉ

La Communauté de Communes de la Haute-Somme est devenue autorité organisatrice de la mobilité en juillet 2021.

Elle doit être en capacité de proposer des solutions en matière de mobilité aux habitants du territoire.

D'abord le transport urbain péronnais, ensuite le covoiturage et maintenant le transport à la demande.



05



ET SI ON COVOITURAIT ?



La Communauté de Communes de la Haute-Somme subventionne vos déplacements en covoiturage avec l'application BlaBlaCar Daily !

Depuis le 1er novembre 2024, la CCHS soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les usagers à partager leurs trajets domicile-travail sur l'appli BlaBlaCar Daily.

À chaque trajet domicile-travail effectué (il faut obligatoirement soit travailler soit habiter sur le territoire), les conducteurs reçoivent entre 1,5 et 8€ par trajet et par passager selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est gratuit jusqu'à 40km et de 1 à 8€ entre 40 et 80km.

Comment cela fonctionne ?

Les passagers et les conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.

L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Le conducteur perçoit la compensation financière directement de BlaBlaCar Daily et le passager paie son trajet via l'application.

Télécharge vite l'application BlaBlaCar Daily et démarre une nouvelle aventure !

Plus d'infos sur <https://www.blablacardaily.com/>

LE TRANSPORT À LA DEMANDE



Vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ?

Vous êtes non-imposable, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA et vous habitez sur le territoire ?

Après validation du Schéma Local d'Orientation des Mobilités en décembre 2024, une convention a été signée entre l'Association Saint-Jean et la Communauté de Communes de la Haute-Somme pour la mise en place du transport à la demande dès le **1er avril 2025**.

Du lundi au vendredi, l'équipe d'accompagnateurs de l'Association Saint-Jean vous prend en charge à votre domicile et vous aide selon vos besoins durant toute la durée de l'accompagnement.

Les tarifs vous seront donnés en fonction de votre situation.

Pour obtenir des informations sur le transport à la demande, veuillez contacter l'Association Saint-Jean par téléphone au 03.22.84.48.61.

06 LA MARPA

MAISON D'ACCUEIL ET RÉSIDENCE POUR L'AUTONOMIE

Les MARPA peuvent disposer jusqu'à 30 logements au maximum, celle de Comblé accueille **20 résidents**.

La petite taille de la structure et sa localisation permettent ainsi une ambiance conviviale et paisible, où tout le monde se connaît.

Chaque résident dispose d'un logement adapté à ses besoins (T1 ou T2) avec une terrasse, une kitchenette et une salle de bain adaptée pour les personnes à mobilité réduite.

Ils ont une liberté de vie totale, ils peuvent recevoir ou partir quand bon leur semble via leur terrasse ou par l'intérieur de l'établissement.

La MARPA est conçue pour être entièrement accessible en rez-de-chaussée.

En ce qui concerne les repas, les résidents peuvent choisir de cuisiner chez eux ou profiter des repas de la MARPA qui sont faits sur place et faits maison comme l'indique le label (prestation facultative).

Le service de blanchisserie est également disponible.

La MARPA organise des animations au quotidien ainsi que des sorties offertes par la résidence et exclusivement réservées aux résidents.

Chaque résident bénéficie dans les services de base d'un médaillon ou d'un bracelet de téléalarme (au choix du résident), matériel qui a été remplacé entièrement début 2025 grâce à une subvention CARSAT.

Le personnel est présent toute la journée et du personnel est d'astreinte la nuit afin d'intervenir rapidement en cas de problème.

La MARPA permet de lutter contre l'isolement et la perte d'autonomie en permettant d'être conseillé et accompagné.

Si vous avez plus de 60* ans, que vous êtes autonome et que vous souhaitez un logement à la MARPA, contactez la par téléphone au 03.22.85.15.15 ou par mail à combles@marpa-picardie.fr.

*Sauf dérogation MDPH pour les moins de 60 ans

Tarifs sur demande

“ Tout est mis en œuvre pour que les personnes soient encouragées à maintenir leur autonomie.” ”

Kevin Passet - Directeur de la MARPA de Comblé

Résidence Autonomie les Châtaigniers

6 rue Neuve - 80360 Comblé

03.22.85.15.15



Résidence autonomie
à taille humaine

En partenariat avec la communauté de communes de la Haute Somme

Vous avez un projet de création ou reprise d'entreprise?

Nous vous accompagnons et apportons conseils, mise en réseau et financement (prêt d'honneur, garantie sur votre prêt bancaire).

Vous êtes une structure de l'économie sociale et solidaire employeuse?

Nous intervenons à toutes les phases de vie (émergence, avance remboursable, fonds d'amorçage, garantie de prêt, investissement).

Notre association œuvre pour le développement économique des territoires. N'hésitez pas à nous contacter.

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
PICARDIE

**Réseau
Initiative
SOMME**

**Pour plus de précisions,
contactez-nous :**
03.22.22.30.63
accueil@initiative-active.fr
www.franceactive-picardie.org

in **isfapicardie** **ISFAP - Initiative Somme France Active Picardie**

49 bd Alsace Lorraine - 80 000 Amiens
9 rue Ronsard - 60 180 Nogent-sur-Oise

Live Pollen arrive dans votre collectivité

Pour impacter positivement la vie des personnes allergiques aux pollens, la CCHS a opté pour l'information pollinique mesurée en temps réel et hyper-locale.

Pourquoi ?

En 1970, **7%** de la population était allergique aux pollens.

Aujourd'hui, **30%** en est atteinte.

En 2050, **50%** de nos concitoyens seront allergiques

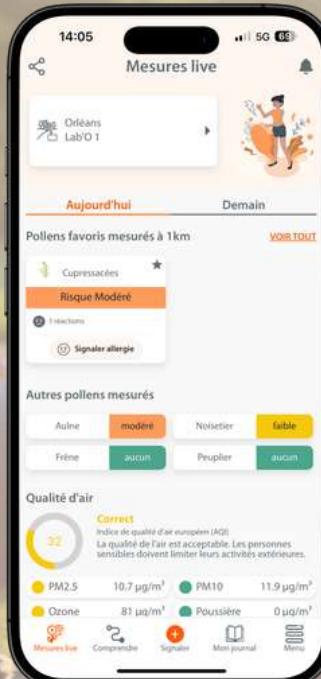
Comment ?

Grâce à un capteur implanté sur votre territoire (Péronne).

Il détecte, compte et discrimine les différents pollens présents en temps réel.

Les données sont directement disponibles sur l'application LivePollen

La solution !



Pour les allergies, cela te permet de :

- + Maîtriser et anticiper son traitement**
- + Adapter ses activités**
- + Prendre des mesures d'évitement**
- + Limiter les crises d'allergies**



Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play